

**Compte-rendu de l'assemblée générale du conseil de quartier
« Barlet centre/faubourg de Cambrai » - renouvellement du tiers sortant
du mercredi 16 novembre 2022 - 19h00/21h00 – Salle des fêtes de l'Hôtel de ville**

Etaient présents :

- Elus : M. le Maire, M. MAZY, Mme STIERNON, Mme APERS
- Membres du conseil de quartier : Mme CASIER, M. CAVITTE, Mme JORRION, M. KLUZIAK, M. LANNABI, M. LEROY, Mme TAMAKLOÉ, Mme VENVILLE, Mme CARLIER, Mme GLABS, Mme DEBREYNE,
- Candidats au conseil de quartier : M. ALLIROT, M. CHERBUIIS, M. CLARISSE, Mme COURTOIS, M. CROQUELOIS, M. DEBRABANT, Mme DESFONTAINES, M. FROIDURE, Mme GROS-TURZ, M. HELLO, Mme JORRION, M. LAKEL, M. LEROY, Mme LOYEZ, M. PIQUE, M. PLOUVIER, Mme POWELS, Mme TAMAKLOÉ, Mm VENAGUE, M. BAUDUIN, M. CANONNE, Mme CARLIER, Mme CASTELLI, Mme DEBREYNE, M. VERCAEMER.
- Service démocratie participative : Mme CAPELLE,

Etaient excusés :

- M. DUPIRE : Adjoint au Maire
- Candidats au conseil de quartier : M. BAILLIET, M. CANONNE, M. HOUDRY, Mme RZEPKA-CUNY,

Etaient absents :

- Membres du conseil de quartier : M. DUBEAUX, M. LENOIR, M. MADOUX, Mme MANIER, M. RYELANDT,
- Candidate au conseil de quartier : Mme BOGAERT

M. MAZY, adjoint au Maire en charge de la démocratie participative souhaite la bienvenue à chacun et chacune et notamment à M. le Maire.

M. MAZY précise qu'il assure la charge du conseil de quartier « Barlet-centre/fbg de Cambrai » durant la convalescence de M. DUPIRE, adjoint au Maire qui a également la charge du conseil de quartier « Entre 2 Scarpe ».

M. MAZY remercie les personnes qui font partie de ce conseil de quartier « Barlet-centre/fbg de Cambrai » d'autant que les réunions en visio durant la période 2020-2021 n'ont pas été toujours simples.

M. MAZY fait un focus sur quelques points forts :

- la fête foraine : les réunions organisées en amont et durant la fête foraine ont permis de réguler certains dysfonctionnements. Des améliorations peuvent encore être faites et les services de la ville continuent d'y travailler.

- la journée citoyenne organisée par les membres du conseil de quartier le 22 janvier 2022 qui a mobilisé également des habitants.

- la pose d'un ralentisseur rue de la Comédie suite à des remontées faites par le conseil de quartier.

M. MAZY rappelle que le rôle des membres des conseils de quartier est d'être un relais entre les habitants et les élu.e.s. Il signale également d'autres instances de concertation existent sur la ville en plus des conseils de quartier : le conseil des aînés, le conseil municipal des enfants, les conseils d'écoles.

I – RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT DU CONSEIL DE QUARTIER

Mme CAPELLE rappelle que le périmètre du conseil de quartier « Barlet centre/fbg de Cambrai » compte désormais 3 secteurs (basés sur les bureaux de vote):

- secteur 1 : hôtel de ville,
- secteur 11 : hôtel de ville gothique
- secteur 37 : Jean Jaurès bâtiment B.

Le nombre maximum de membres pour ce conseil de quartier est de 17 avec 3 acteurs économiques, 3 représentants d'associations, 9 habitants (3 par secteur) et 2 habitants désignés.

7 postes sont à renouveler (2 acteurs économiques, 1 association, 3 habitants, 1 habitant à désigner) pour 25 candidatures reçues (2 acteurs économiques et 23 habitants).

- 1^{er} tirage :
 - Acteurs économiques : *2 candidatures pour 2 postes*
 - Mme Gisèle TAMAKLOÉ, médecin
 - M. Claude-Franck LEROY, clinique vétérinaire
 - Associations : *pas de candidature → report d'1 poste sur le collège habitant*
 - Collège habitants : *3 postes*
 - Secteur Hôtel de ville gothique (bureau n°11) : *2 postes pour 7 candidatures* :
 - M. Lucas PLOUVIER
 - Mme Dominique COURTOIS
 - Secteur Jean Jaurès-Bâtiment B (bureau n° 37) : *1 poste pour 8 candidatures* :
 - Mme Fabienne LOYEZ
- 2^{ème} tirage : liste d'attente – Cette liste d'attente permettra de venir compléter le conseil de quartier en cas de démission et/ou de radiation. Le remplacement d'un membre se fait par ordre du tirage au sort, par secteur. Les membres tirés au sort mais non présents et non excusés le jour de l'assemblée générale ne sont pas retenus.
 - Secteur 1 – hôtel de ville :
 1. M. Gérard BAILLIET
 2. M. Thomas CLARISSE
 3. Mme Esther VENAGUE
 4. Mme Sylvie POUWELS
 5. M. Farid LAKEL
 6. M. Louis DEBRABANT
 7. M. Alain CANONNE
 8. Mme Marie-Amélie RZEPKA-CUNY
 - Secteur 11 – hôtel de ville gothique :
 1. M. Michel CROQUELOIS
 2. M. Frédéric ALLIROT
 3. M. Geoffrey HELLO
 4. Mme Laetitia JORRION
 - Secteur 37 – Jean Jaurès B :
 1. Mme Laurie GROS-TURZ
 2. M. Alain CHERBUIIS
 3. M. Jean Marie VERCAEMER
 4. Mme Catherine DESFONTAINES
 5. M. Bruno PIQUE
 6. M. Nicolas FROIDURE
 7. M. Thierry HOUDRY

- 3^{ème} tirage : Report du poste du collège association sur le collège habitant.

Le tirage pour ce poste se fait sur l'ensemble de la liste d'attente : c'est M. Nicolas FROIDURE qui est tiré au sort. Il intègre donc le conseil de quartier.

Conformément à la charte, M. le Maire pourra désigner une personne qui viendra rejoindre le conseil de quartier de « Barlet centre/fbg de Cambrai ».

Dans l'attente de cette nomination, la nouvelle composition du conseil de quartier « Barlet centre/faubourg de Cambrai » est la suivante :

- Acteurs économiques : Mme Sylvie DEBREYNE (l'Entracte) ; Mme Gisèle TAMAKLOÉ (médecin) ; M. Claude-Franck LEROY (clinique vétérinaire).
- Associations : Les cercles humanistes du Douaisis : Mme Maryse CARLIER ; la Mission locale : Mme Myriam GLABS.
- Habitants : M. Jean Pierre CAVITTE, Mme Dominique COURTOIS, M. Pierre DUBEAUX, M. Nicolas FROIDURE, M. Aurélien KLUZIAK, Mme Fabienne LOYEZ, M. Jean-Luc MADOUX, M. Lucas PLOUVIER, M. Kévin RYELANDT, Mme Marie-Paule VENVILLE.
- Habitants désignés : Mme Bénédicte CASIER.

M. le Maire se joint à M. MAZY pour féliciter les membres du conseil de quartier.

La seconde partie de l'assemblée générale est consacrée à un temps d'échanges avec les élu.e.s.

II – ECHANGES ENTRE HABITANTS ET ELUS

	Questions de l'assemblée	Réponses des élu(e)s
1	<p>Pourquoi le passage Gayant est-il fermé ?</p> <p>Peut-on réfléchir sur ce qui pourrait être ajouté en apportant une plus-value au centre-ville ?</p>	<p>La fermeture est due au coût du gardiennage. M. le Maire indique qu'il est très attaché à ce parking attenant à la galerie. Le stationnement est moins cher que le stationnement « dans la rue », il y a souvent de la place et il est fermé la nuit.</p> <p>Le souhait de la ville est que cette galerie puisse redémarrer avec des commerces donnant sur la rue, sans galerie traversante.</p> <p>C'est une emprise privée. La ville travaille avec les propriétaires pour avoir des boutiques donnant sur la rue. La supérette manque. Elle permet de toucher à la fois le public de centre-ville et le public de passage. Il faudrait qu'elle puisse être accessible par la rue plutôt que par la galerie.</p> <p>La ville va mettre des locaux à disposition de la BGE et de la fédération des boutiques à l'essai.</p>
2	<p>Toilettes publiques :</p> <p>Pourquoi ne pas avoir intégré les toilettes publiques au plan « cœur de ville » ?</p>	<p>C'est un sujet important que les services vont travailler. Les 1ères toilettes publiques sont celles du parc Bertin, les prochaines devraient voir le jour au parc Fenain. Une réflexion est en cours pour la place Carnot.</p>

	<p>Est-il possible de signaler les toilettes en mairie ?</p> <p>Est-il envisageable que la ville installe des stickers « pipi gratuit ici » chez les commerçants qui acceptent de donner un accès libre à leurs toilettes ?</p>	<p>Concernant le passage Gayant, M. le Maire souhaite que les toilettes puissent rester accessibles par le parking.</p> <p>C'est délicat dans le sens où elles ne sont pas ouvertes en permanence.</p> <p>La question peut être posée. Cela ne concernerait que les bars et restaurants car les autres commerçants ne sont pas tenus d'avoir des toilettes accessibles pour leurs clients.</p>
3	<p>Jets d'eau de la place d'Armes – Seront-ils remis en fonctionnement ?</p> <p>Pourquoi avoir installé une fontaine à cet endroit, n'est-ce pas un non-sens urbain ?</p>	<p>Suite à une panne conséquente, le local technique a été inondé. Une nouvelle machine est en commande. Le jet d'eau restera en fonction. Néanmoins, rien n'empêche le conseil de quartier de travailler sur un autre usage que pourrait avoir cette fontaine.</p> <p>L'implantation de la fontaine ne gêne pas la mise en place d'animations : des concerts de près de 5000 personnes s'y sont déroulées. Mme STIERNON informe qu'une végétalisation est envisagée sur cette place à long terme. L'ABF est prête à entendre cet équilibre.</p>
4	<p>Rue du clocher St Pierre – Nombreux dépôts d'ordures.</p>	<p>Les sacs noirs déposés à côté de la statue du petit cheval viennent principalement d'habitants de la rue St Christophe.</p> <p>La problématique pour ces dépôts sauvages est qu'il faut prendre les personnes en flagrant délit.</p>
5	<p>Fête foraine 2023 – Les habitants seront-ils de nouveau associés comme ce fut le cas pour la rencontre en visio en 2021 ?</p>	<p>Suite à cette visio, une réunion préparatoire a eu lieu en présentiel avec les membres du conseil de quartier.</p> <p>M. MAZY proposera de faire une réunion du conseil de quartier spécifique sur ce sujet, ouverte au public. Il précise que les nuisances ne pourront jamais être ramenées à zéro.</p>
6	<p>Plan Local d'Urbanisme – Suite à la réunion d'information, les plans n'ont pas été diffusés.</p>	<p>Les documents sont accessibles en lignes sur le site de la ville, en présentiel au service de l'urbanisme.</p> <p>Mme STIERNON rappelle la nécessité de faire les remarques auprès de l'enquêteur publique pour qu'elles puissent être réellement prises en compte.</p>
7	<p>Bâtiments à l'abandon Qu'envisage la ville pour les bâtiments comme : - l'immeuble effondré à côté du passage Gayant - le café-tabac en face du Palais de Justice</p>	<p>La ville travaille avec l'EPF.</p> <p>L'objectif de la ville est d'avoir des commerces en bon état et des logements aux étages avec de réelles entrées.</p> <p>Les cellules qui sont propriété de la ville seront occupées.</p> <p>Celles qui ne se louent pas sont du fait de loyers trop onéreux exigés par les propriétaires.</p>

		<p>La ville a signé l'acquisition du magasin « Florence » rue de la Mairie. Cet immeuble est vieillissant.</p> <p>Mme STIERNON rappelle que le commerce est, normalement, une affaire privée. Le « public » est obligé de reprendre la main et la ville doit parfois faire face à des acteurs privés qui laissent « pourrir » sur pied des bâtiments.</p>
8	<p>Rue de la Mairie –</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les grilles courbes qui encadraient le beffroi ont disparu. Pourquoi ? - Les bancs peuvent-ils être nettoyés ? Certains peuvent-ils être déplacés pour être mis au soleil et ainsi « casser » la pseudo piste cyclable dans la partie haute de la rue ? 	<p>Les services seront alertés sur ce point.</p> <p>Le déplacement de ce mobilier représenterait un coût non négligeable.</p>
9	<p>Prix des loyers commerciaux – On ne peut pas laisser les acteurs privés faire n'importe quoi ; il paraît légitime d'encadrer les loyers commerciaux.</p>	<p>L'encadrement des loyers commerciaux est une compétence de l'Etat.</p>
10	<p>Place du Barlet – aire de camping-car. Le constat est fait d'une modification de la population en quelques mois : ce sont désormais des gens du voyage qui utilisent principalement cette aire, allant jusqu'à 30 caravanes. Ils sont actuellement 10 à 15 le week-end et font des allers-retours en semaine pour rester dans la norme des 72h autorisées. Certains riverains ne supportent plus les nuisances occasionnées.</p> <p>Des propositions sont émises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire payer les prestations - Fermer cette aire qui ne répond plus aux objectifs initiaux <p>Il faut aussi tenir compte que des visiteurs continuent à venir, ils se décalent eux-mêmes des gens du voyage. La fermeture de cette aire, référencée et qui contribue à l'attractivité, ne permettrait plus d'accueillir ces camping-caristes traditionnels.</p>	<p>L'idéal serait que les gens du voyage aillent sur les aires qui leur sont dédiées. Si les règles sont respectées, les occupants ont le droit d'utiliser cette aire.</p> <p>La notion de nuisance est subjective, elle varie d'une personne à l'autre.</p> <p>Le service de la voirie va être alerté sur la mise en place d'un système qui permettrait de ne pas se brancher gratuitement.</p>
11	<p>Hospice général –</p> <p>Souhait d'une intervention de la ville car les 2 escaliers sont très dégradés.</p>	<p>C'est au propriétaire de faire le nécessaire.</p>
12	<p>Température dans les piscines.</p> <p>Pour réduire les factures énergétiques, la température de l'eau des bassins est</p>	<p>La ville doit faire face, comme chacun, à une augmentation conséquente des factures énergétiques.</p>

	passée de 28 à 26°. Les enfants ont froid. Un compromis est-il possible ?	M. le Maire signale que les dépenses de gaz et d'électricité sont passées de 2M7 € à plus de 5M € en 2022. On s'attend pour 2023 à une facture entre 8 et 9 M d'€. Différentes pistes d'économie ont été travaillées. La baisse de température en fait partie.
--	---	--

M. le Maire et M. MAZY convient les membres du conseil de quartier pour la photo. Ils remercient encore toutes les personnes présentes. La réunion se termine à 21h00.